

Département du NORD  
Arrondissement de DUNKERQUE  
Canton d'HAZEBROUCK  
COMMUNE D'HAVERSKERQUE

Envoyé en préfecture le 25/09/2023  
Reçu en préfecture le 25/09/2023  
Publié le  
ID : 059-215902933-20230922-039\_2023-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 039\_2023

**Séance du vendredi 22 septembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois,  
Le vendredi vingt-deux septembre à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle Victor Dehaine, sous la présidence Mme Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 30 août 2022 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

#### **Etaient présents :**

Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints,  
Mme Justine DURETETE, Mme GOEDGEBUER, M. Francky SALON, Mme Virginie VASSEUR, M. Clément WALBROU, Mme Françoise WARNEYS, M. Christophe LOUVEAU, Mme Brigitte DELANNOY, Mme Domitille DENEUVILLE,  
Conseillers municipaux

#### **Etaient excusés :**

M. Bertrand TRINEL ayant donné procuration à Mme Domitille DENEUVILLE  
M. Maxime ROSKOSCHNY, ayant donné procuration à M. Eddy ROLIN

Secrétaire de séance : Catherine WILLEMS

Fin de la séance : 19h40

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

**OBJET : ACTIVITE EXTRASCOLAIRE – RECRUTEMENT ET REMUNERATION DES INTERVENANTS DANSE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024.**

Dans le cadre des activités extrascolaires proposées par la Commune, les ateliers danse se poursuivent pour l'année 2023-2024.

Ils proposeront l'éveil à la danse moderne et éveil à la danse les jeudis, samedis et dimanche en période scolaire.

**Le Conseil Municipal,**

**Après avoir entendu le rapport de Mme Jocelyne DURUT, Maire ;**

**Et après avoir délibéré,**

**DECIDE à l'unanimité (15 VOIX POUR4) de :**

- **NOMMER** par arrêté les animateurs de danse pour toute la saison 2023-2024 ;
- **FIXER** la rémunération des animateurs de danse au taux horaire brut de : 30 €
- **INSCRIRE** les crédits nécessaires aux budgets principaux 2023 et 2024.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

**Jocelyne DURUT,**  
Maire d'HAVERSKERQUE

